

On affiche, à Lyon, un arrêt du conseil, portant suppression de la jurande de boulanger. Permis à tout le monde de vendre librement du pain, au prix fixé par le consulat.

La grippe sévit à Lyon.

1776.

18 *Octobre*. — Un arrêt du conseil ordonne la reconstruction du pont de l'Archevêché en bois, par le sieur Lallier qui aura le vingtième de la dépense pour ses honoraires.

1778.

11 *Octobre*. — A trois heures du soir, le Rhône qui est fort gros renverse le pont qui est à l'entrée de la gare de Perrache.

30 *Octobre*. — Le bureau des finances ordonne à tous les propriétaires de mettre des cornets de descente à leurs maisons.

1779.

29 *Novembre*. — M. de la Harpe vient de quitter Lyon, après avoir été reçu de l'Académie de cette ville. Il y a lu l'éloge de Voltaire, composée pendant son séjour,

1781.

3 *Octobre*. — L'adjudication du pont de l'Archevêché est donnée au rabais. Le prix en est porté à 450,000 livres. Il doit être en bois et pierre; la ville se charge des autres fournitures.

9 *Novembre*. — La porte de Saint-Georges tombe de vétusté, on s'occupe à la réparer.

Lettres patentes accordées à l'Hôtel-Dieu, qui lui permettent de vendre ses terrains des Brotteaux.

14 *Novembre*. — Les négociants se plaignent d'un nouvel établissement, appelé roulage de France, qui n'est autre qu'un privilège exclusif en faveur d'une compagnie, pour les transports de toute espèce de marchandises, au préjudice des rouliers. Ils

fut lui qui fit bâtir la charmante maison de campagne de *la Freta* sur les bords de la Saône.